



17 janvier 2024

## La France est-elle ce pays où la discrimination de plus de 7 millions de personnes « Dys<sup>1</sup> » est relayée par certains médias ?

Nouvellement nommé au gouvernement, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, dyslexique, est pointé du doigt sur de nombreux réseaux sociaux à cause de ses fautes de français.

Certains médias stigmatisent ses erreurs et d'autres s'interrogent sur leurs relations avec des troubles « Dys » comme la dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie...

La France serait-elle en train de découvrir ces troubles cognitifs spécifiques alors que la Fédération Française des Dys tire la sonnette d'alarme depuis plus de 25 ans ?

Les Troubles développementaux des apprentissages sont caractérisés par des difficultés significatives et persistantes dans l'apprentissage des compétences scolaires, incluant la lecture, l'écriture ou les mathématiques. La performance dans les compétences affectées est significativement en deçà de celle attendue pour l'âge, tout en ayant un niveau de fonctionnement intellectuel préservé.

Les difficultés se manifestent dans les compétences liées à la lecture (dyslexie) et à l'écriture (dysorthographe) comme l'orthographe, la grammaire, la ponctuation, l'organisation et la cohérence des idées à l'écrit.

Malheureusement, les troubles « Dys » sont trop souvent mal compris, ce qui génère discrimination et harcèlement. La discrimination envers les personnes « Dys » peut se manifester à tout âge de la vie, de l'école au monde du travail.

La méconnaissance de ces troubles et de leurs répercussions est à l'origine des stéréotypes dont sont victimes les personnes « Dys » et génère des moqueries qui très vite peuvent se transformer en harcèlement.

Pourtant, de nombreux exemples démontrent que les troubles « Dys » ne sont pas un obstacle à la réussite professionnelle et qu'au contraire la persévérance et les compétences atypiques sont des ressources essentielles dans l'entreprise.

Au lieu de pointer du doigt la vulnérabilité d'une personne dès son plus jeune âge, il est plus judicieux de l'aider à exprimer ses talents. C'est ainsi qu'une société peut s'enrichir grâce à la diversité de sa population, elle devient plus inclusive, plus équitable et plus digne, car chaque personne est respectée.

La Fédération Française des Dys (FFDys) souhaite que la nouvelle stratégie nationale pour les Troubles Neurodéveloppementaux 2023\_2027<sup>2</sup> contribue, enfin, à améliorer la situation des personnes Dys en France.

L'engagement n°6 de cette stratégie doit notamment mettre en œuvre des actions préventives de sensibilisation pour éviter le harcèlement des personnes porteuses de troubles « Dys » (dysphasie, dyslexie, dyspraxie...).

Ces actions seront aussi profitables à toutes les personnes qui, sans avoir de troubles « Dys », ont des répercussions similaires suite à une maladie ou un accident.

L'éducation et la sensibilisation sont des moyens importants pour changer les attitudes et favoriser une culture de respect et d'acceptation de la diversité.

[1] [https://www.ffdys.com/wp-content/uploads/2022/01/Comite\\_Scientifique\\_FFDYS\\_211215.pdf](https://www.ffdys.com/wp-content/uploads/2022/01/Comite_Scientifique_FFDYS_211215.pdf)

[2] [https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2023-11/LISTE%20DES%20MESURES%20stratégie%20nationale%20TND%202023\\_2027.pdf](https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2023-11/LISTE%20DES%20MESURES%20stratégie%20nationale%20TND%202023_2027.pdf)

